# Candidature exposant

**Marché de Noël – Dimanche 6 décembre 2026**

SOU DES ÉCOLES
SAINTE-CROIX-EN-JAREZ / PAVEZIN

## FICHE D'INSCRIPTION

Raison sociale : ……

Statut :

☐ Commerçant
☐ Artisan
☐ Auto-entreprise
☐ Entreprise
☐ Association
☐ Autre : ……

**Responsable du stand :**

Prénom NOM : ……

Adresse postale : ……

……

Téléphone : ……Email : ……

N°SIRET ou registre du commerce : ……

Numéro de votre carte d'identité : ……

Activité : ……

Articles mis en vente pour le marché : ……

……

……

**Le stand :**

Nombre de mètres pour votre emplacement : ……x 5 € le mètre = ……..€

Electricité : ☐ Oui ☐ Non

☐ Je demande l'autorisation de maintenir mon véhicule de commerce ambulant sur mon emplacement (camion boutique, camion frigo, …) : *Plus d'informations paragraphe 4 du règlement (page 2)*

- Type de véhicule : ……
- Motif : ……

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à en accepter et respecter l'intégralité des conditions.**

Fait à ……,

le ……

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**Dossier à retourner au plus tard le vendredi 20 novembre 2026 :**

- **Par courrier à :**

Ecole communale de Ste-Croix-en-Jarez
SOU DES ÈCOLES
Cour des Pères
42800 Sainte-Croix-en-Jarez

- **Par email à :**

soudescoles.stecroixpavezin@gmail.com

# RÈGLEMENT DU MARCHÉ DE NOËL 2026

## 1. OBTENTION DU STAND

L'envoi du dossier de candidature ne consiste pas à une inscription automatique mais bien à une demande de participation. Une confirmation d'inscription attestant de la réservation du stand sera communiquée par email.
**Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la restauration et de la buvette.**

## 2. DOSSIER DE CANDIDATURE

### 2-1 - Documents obligatoires à fournir par email ou par courrier au Sou des écoles de Ste-Croix/Pavezin

- La fiche d'inscription complétée et signée, ou le formulaire en ligne dûment complété et validé.
- Pour les associations : une photocopie resto/verso de la pièce d'identité du représentant et les statuts de l'association avec l'adresse du siège social.
- Pour les professionnels : un justificatif d'immatriculation au registre du commerce ou d'une chambre consulaire.

### 2-2 - Le règlement à envoyer par courrier au Sou des écoles de Ste-Croix/Pavezin :

- Le paiement de l'emplacement par chèque à l'ordre du Sou des écoles Ste-Croix/Pavezin,
- Le chèque de caution de 50 €, à l'ordre du Sou des écoles Ste-Croix/Pavezin.

## 3. ENGAGEMENTS

L'exposant s'engage à :

- Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels des forces de l'ordre qui œuvrent pour la sécurité de tous.
- A avoir en sa possession les pièces administratives demandées dans le paragraphe 2-1 du « Dossier de candidature » et son assurance responsabilité civile.
- Respecter l'environnement et la commune qui l'accueille.
- Respecter le code de la route pour le stationnement.
- Ne rien laisser sur place lors du départ. Il rendra le stand entièrement vidé.

## 4. STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Les véhicules des exposants ne sont pas autorisés à stationner dans la cour après déchargement. Seuls les véhicules strictement indispensables à l'activité de certains exposants (camion boutique, camion frigorifique, etc.) peuvent être autorisés à rester sur site selon le placement défini par l'organisation. Toute demande de maintien d'un de ces véhicules devra être signalée lors de la réservation de l'emplacement et validée par l'organisation.

## 5. RESPONSABILITÉS

Les exposants sont responsables des objets exposés. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les garanties nécessaires en matière d'assurance responsabilité civile et dommage pour leurs biens.
La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol ou détérioration.
Tout contrevenant au règlement sera exclu du marché sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.

## 6. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Le marché sera **ouvert au public de 10h à 17h.**
- **Accès au site :** l'entrée principale sera ouverte de 8h30 à 9h30 pour le déchargement. Les véhicules devront ensuite être stationnés à l'extérieur de la chartreuse.
- **Emplacement :** il sera indiqué à l'arrivée.
- **Réouverture de l'accès :** à partir de 17h.
- **En cas de demande de prise électrique :** vous serez installé(e) à proximité d'un point de branchement. **Merci d'apporter votre propre enrouleur électrique.**
- **L'exposant se munit de son propre matériel** (table, chaise, barnum, ...).

Pour tout renseignement complémentaire : soudescoles.stecroixpavezin@gmail.com